



PROVINCE DU MANITOBA

PROCLAMATION

Mois de sensibilisation à la dyslexie

- ATTENDU QU' octobre sera chaque année le Mois de sensibilisation à la dyslexie;
- ATTENDU QUE la Learning Disabilities Association of Manitoba estime que 10 à 15 pour cent de la population canadienne est aux prises avec des troubles d'apprentissage et que jusqu'à 80 pour cent d'enfants ayant des troubles d'apprentissage ont des difficultés d'apprentissage en lecture;
- ATTENDU QUE Dyslexia Champions of Manitoba s'associera à Dyslexia Canada en participant à leur deuxième campagne nationale annuelle « Mark it Read » et que les édifices et les monuments seront illuminés en rouge pour exprimer leur appui aux Canadiens vivant avec la dyslexie;
- ATTENDU QUE les groupes de défense des causes tels que Friends of Dyslexia veulent que chacun soit à l'aise en lecture et en écriture;
- ATTENDU QUE la littératie est une priorité pour tous les élèves dans les écoles manitobaines;
- ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance s'est engagé à renforcer la sensibilisation et les compétences des enseignants à répondre aux besoins des élèves en difficulté, y compris ceux qui souffrent de dyslexie;
- ATTENDU QUE le Mois de sensibilisation à la dyslexie reconnaît que les écoles, les familles et les collectivités ont intérêt à mieux comprendre la dyslexie et ses effets sur l'apprentissage et le bien-être.
- NOUS, Wayne Ewasko, ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance de la province du Manitoba, proclamons par la présente qu'octobre sera le

MOIS DE SENSIBILISATION À LA DYSLEXIE

au Manitoba et invitons tous les Manitobains à l'observer scrupuleusement dans la province.

Wayne Ewasko
Ministre
Éducation et
Apprentissage de la petite enfance